

Rabat, le 23 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/19/2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Chadha Holding, a déclaré avoir cédé sur le marché central 17 500 actions Société Maghrébine de Monétique (S2M) au cours unitaire de 160 dirhams, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 20% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Chadha Holding déclare détenir 148 004 actions S2M, soit 18,22 % du capital de ladite société.

Chadha Holding déclare agir de concert avec la société AMKD qui détient 37 186 actions S2M, soit 4,58% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, Chadha Holding déclare envisager de poursuivre ses achats sur la valeur S2M.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma